

## **Assemblée plénière du 23 janvier 2025**

### **Compte-rendu**

#### **Mots d'introduction**

##### **Ouverture par Mme Isabelle Lavest, adjointe à la Culture à la ville de Clermont-Ferrand.**

**Mme Lavest** souhaite parler du Lieudit, qui accueille l'assemblée plénière. Il s'agit d'un ancien music-hall, devenu ensuite cinéma puis projet de galerie marchande. La ville a fait le choix de la réouverture de ce lieu, muré depuis trente ans. Il correspond au souhait de la ville de réinventer et de renouveler ses politiques publiques. Ce lieu se veut défini par l'usage. Ce projet est co-construit, la gouvernance réinventée. Ce lieu est ouvert 280 jours par an, il s'agit d'une friche citoyenne. Isabelle Lavest conclut son propos en rappelant qu'elle est ravie d'accueillir cette assemblée plénière dans ces murs.

##### **Prise de parole par Mme Sophie Rotkopf, vi-ce-présente déléguée à la Culture et au Patrimoine à la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

**Sophie Rotkopf**, vice-présente déléguée à la Culture et au Patrimoine à la Région Auvergne-Rhône-Alpes prend ensuite la parole. Elle préside cette assemblée plénière.

« Merci de nous accueillir, merci pour ce travail et l'organisation de cette journée. Ce COREPS, nous le présidons à deux avec l'Etat. Dans le contexte actuel, et avec toutes les difficultés que nous traversons, je tiens à vous dire que la Région Auvergne-Rhône-Alpes a fait le choix de maintenir et de continuer à soutenir en 2025 les politiques culturelles que nous développons sur l'ensemble du territoire et donc un budget - je le dis depuis 2021 - qui a été sanctuarisé. Malgré les contraintes qui se profilent, nous avons fait le choix de continuer à sanctuariser et de continuer à maintenir le niveau d'accompagnement. Cette décision s'inscrit évidemment dans la volonté affirmée et confirmée de notre collectivité de continuer à poursuivre nos priorités concernant nos politiques culturelles, une culture accessible à tous, partout, sur l'ensemble du territoire, ce qui veut dire favoriser un maillage territorial équilibré, maintenir un tissu culturel solide, notamment dans le domaine du spectacle vivant, puisque c'est évidemment l'objet de cette instance.

Le COREPS est un espace précieux qui nous permet, à nous tous, sans distinction, de pouvoir à la fois échanger, réfléchir et partager son expérience. Ce dispositif n'existe pas dans toutes les régions. Ça donne d'autant plus de valeur à ce qu'on rêve, parce que ce moyen existe, mais en plus il fonctionne, et il fonctionne bien. On est dans une belle dynamique, on va le voir dans les restitutions des travaux des groupes de travail. Cette instance nous permet d'aborder toutes les incertitudes qui interrogent aujourd'hui le modèle culturel, un modèle qui est de plus en plus questionné et qu'il faut évidemment, ensemble, qu'on réinvente, qu'on imagine et qu'on fasse avancer.

Ce sujet du devenir de l'intervention publique en matière de spectacle vivant et enregistré est évidemment pertinent dans ces périodes agitées et il est évidemment essentiel. Et nous partageons

tous - je sais que Marc Drouet aussi - nous partageons tous l'inquiétude face aux défis à relever et à l'évolution nécessaire de nos politiques publiques. Je compte sur un dialogue apaisé, je compte sur des échanges, je compte sur des réflexions, je vais même jusqu'à imaginer certaines innovations, en tout cas peut-être des réflexions nouvelles, des pistes nouvelles que nous pourrions explorer ensemble. Je crois que c'est l'attente évidemment de tous les professionnels, mais c'est aussi l'attente de nos concitoyens. Je vous remercie toutes et tous de votre présence. Je vous remercie par avance des échanges que l'on va avoir, en espérant que l'on ressorte d'ici avec des nouvelles idées, en ayant avancé, en ayant fait un pas de plus. Merci de votre présence à tous. Je cède la parole à Marc Drouet ».

**Prise de parole par M. Marc Drouet, directeur régional des Affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes**

**Marc Drouet**, directeur régional des Affaires culturelles, prend ensuite la parole.

« C'est pour moi aussi un plaisir de vous retrouver dans cette enceinte, dans cet espace de dialogue de notre COREPS. Ça n'est pas un scoop, ça a été évoqué, l'année 2025 a débuté dans l'incertitude. L'incertitude n'est cependant pas synonyme de pessimisme. Je voudrais citer un président des États-Unis, pas le dernier, mais un président plus ancien, Abraham Lincoln, qui disait que la meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de le créer. Je crois que c'est important de s'en souvenir. Cette année comme les années précédentes, le spectacle vivant sera au cœur de l'action du ministère, toujours dans le souci de la diversité artistique. La culture demeure une compétence partagée. Et je tiens à saluer et à remercier l'ensemble des représentants des collectivités territoriales qui sont et qui demeurent attachés à ce principe de financement croisé. C'est un exemple de constance. Le ministère de la Culture, évidemment, demeure disponible chaque fois que c'est souhaité, chaque fois que c'est nécessaire, pour assurer aussi ce rôle de garant d'une forme d'équité territoriale, d'une cohérence des politiques nationales et d'un équilibre dans le dialogue entre et avec les collectivités territoriales. Le ministère de la Culture continuera également à porter la voix de l'exception culturelle française dans le dialogue au sein des instances de l'Union européenne, et plus particulièrement dans le domaine sensible du numérique et de l'intelligence artificielle. Dès lors, quel est le fait nouveau ? Je voudrais commencer par dire : pas grand-chose. La loi de finances n'est pas encore connue. La partie recettes est adoptée, mais la discussion autour de la partie dépenses vient de reprendre. Lors de ce débat, la ministre de la Culture a déjà annoncé et obtenu la création d'un fonds de soutien d'urgence de 25 millions d'euros. Je la cite, ce fonds d'urgence constituera un fonds de soutien pour anticiper les situations difficiles du secteur du spectacle vivant qu'il faut absolument préserver. Lors de l'examen de la commission culture, ce fonds d'urgence a été abondé de 15 millions d'euros par un amendement. Il porte donc ce fonds à 40 millions d'euros. Les discussions se poursuivent. Dans l'attente de l'adoption définitive du texte, nous disposons d'avances qui ont été déléguées à la DRAC et nous procédons en ce moment à des avances. Dès que la loi de finances sera adoptée, nous préparerons bien sûr le règlement du solde et des subventions. Alors qu'est-ce qui change ? Il y aura un petit peu plus de travail pour les agents de la DRAC, je les remercie, et pour vous, c'est totalement transparent.

Par ailleurs, la dernière réunion du CNPS, le 14 janvier, a donné l'occasion à la ministre de préciser ses intentions. C'est important pour nous, pour vous. Par exemple, elle a indiqué qu'elle veillerait à préserver les crédits de l'État consacrés au spectacle vivant en 2025 et à défendre le FONPEPS. Et elle a dit, je la cite, « qu'au moment où certains font semblant de s'interroger sur le prix de la culture, je veux rappeler le coût de son absence pour chacun d'entre nous, en tant qu'individu, mais aussi et surtout pour notre tissu social ». Lors de cette même réunion, elle a détaillé de nouveaux chantiers, tels que l'implantation territoriale, notamment en ruralité, l'intelligence artificielle, la défense de la liberté de création, le développement de l'apprentissage, le développement de l'alternance, l'évolution du pass culture, la transition écologique, ou encore le renforcement de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Notre feuille de route est bien remplie, on s'en réjouit, et ce sont autant de sujets que nous aurons l'occasion d'évoquer ensemble. La DRAC Auvergne-Rhône-Alpes poursuivra ces objectifs dans une logique partenariale. Dans un objectif d'accès à la culture pour tous et dans tous les territoires et à opérer dans le cadre d'un dialogue avec l'ensemble des parties et notamment les habitants en partant du constat de l'existant et sous la forme d'une contractualisation avec les collectivités locales partenaires. C'est un projet qui propose à chacun, exercé dans le cadre de l'exercice de ses droits culturels, de contribuer par la participation à la production d'une identité, de sens et de valeur et en contribuant à la protection de la liberté de création. Ce projet d'émancipation par l'identité ne se fixe pas pour objectif de faire de chacun un artiste mais de s'appuyer, au contraire, sur les artistes. Il s'agit d'un apprentissage à l'esprit critique, et on voit bien combien c'est important aujourd'hui, notamment pour les jeunes générations. Un projet qui permet également à chacun d'interroger ses imaginaires et d'exprimer sa singularité au sein d'un collectif. Tout cela au moyen d'une prise de conscience de ce que recouvre la culture, de ce qu'elle véhicule, une démarche qui repose avant tout sur l'acceptation du principe de la transmission d'un savoir. Et d'une manière générale, c'est à partir de cette définition large de la culture que nous venons à proposer et à coconstruire nos projets culturels de territoires, qui utilisent les artistes, les labels, non pas dans le cadre d'une offre descendante, mais au travers de réponses adaptées et cohérentes avec les problématiques locales identifiées. Dans une période où l'essor massif des pratiques numériques peuvent mettre en œuvre un mouvement de recul individuel, il s'agit de s'en saisir pour faire au contraire de la culture commune un outil supplémentaire de partage, de création et d'interconnexion. De cette manière, la DRAC continuera à défendre la liberté de création tout en élargissant le public, et notamment en déclinant les orientations du plan ruralité, du plan liberté de création, et en restant une force de conviction auprès de toutes les collectivités pour trouver les moyens de la poursuite du financement croisé dans l'intérêt du maintien ou de la progression du disponible artistique et l'emploi technique et artistique. En proposant aux artistes, dont la fonction principale consiste toujours à interroger nos habitudes, des lieux où ils peuvent continuer à confronter leur création avec les publics ».

## Présentation des travaux des groupes de travail et mise en débat

Les travaux des groupes de travail sont ensuite présentés par des binômes paritaires membres des groupes.

Pour entrer dans le détail des travaux portés par les groupes, nous vous invitons à consulter le PPT de la plénière et le Bilan 2024 du COREPS Auvergne-Rhône-Alpes.

A la suite de chacune des présentations, des remarques sont émises et des questions posées.

### ➤ Groupe Politiques publiques :

**Marc Drouet (DRAC)** remercie le COREPS pour ce travail. Selon lui, le disponible artistique est l'indicateur prioritaire, car c'est lui qui donne du travail aux artistes et aux techniciens et qui propose des œuvres de création au public. Il souligne l'expérimentation en cours de la MC2 qui visait à augmenter le disponible artistique et qui donne des effets positifs. Le dialogue permet de trouver des solutions. Il souligne enfin la dernière étude de France travail de 2024, qui montre une augmentation du nombre des intermittents sur 2023. Ces chiffres sont étonnants, il faudrait que le COREPS travaille dessus pour en affiner l'analyse.

### ➤ Groupe Emploi Formation :

**David de Abreu (FAMDT)** demande des précisions sur la définition du travail illégal.

**Sabine Danquigny (France travail scènes et images)** explique qu'il s'agit de tout ce qui ne respecte pas le droit du travail ou des conventions collectives.

**Sébastien Duenas (SUD)** ajoute que l'objectif d'une convention régionale de lutte contre le travail illégal est de sensibiliser les différents acteurs aux règles du travail.

**Sébastien Guerrier (CGT)** considère que pour aller vers un système plus vertueux, il est important de faire de l'information, de sensibiliser les employeurs. Il existe encore beaucoup de personnes qui ne respectent pas les règles.

### ➤ Groupe Festivals

Il est ensuite rappelé que la région Auvergne-Rhône-Alpes est classée deuxième après PACA en nombre de festivals, avec l'Occitanie. Il est aussi souvent souligné que les festivals amateurs échappent malheureusement souvent aux observations menées.

**Frida Morone (RNCAP)** considère que des franges échappent à cette étude : aucun festival de conte n'est mentionné.

**Marjorie Glas (coord. COREPS)** précise qu'il s'agit d'une photographie des festivals en région et non d'un échantillonnage représentatif.

**Marine Dardant Panenforte (SYNDEAC)** aimerait également connaître le pourcentage de festivals reliés à des établissements.

➤ **Groupe Musique enregistrée**

**Florian Auvinet (Grand Bureau)**, après avoir rappelé la composition du groupe, revient sur le travail de préconisations mené pour un renouvellement du soutien à la musique enregistrée au niveau régional. Il rappelle que les labels indépendants y sont très majoritaires. Cette filière qui relève de TPE, de l'artisanat, des TPE qui représentent tout de même 15 millions d'euros au total en chiffres d'affaires. Ces labels portent des enjeux de diffusion, de développement d'artistes mais aussi de diversité artistique et de maintien de la vitalité d'une filière. Cette filière fait face à des défis inédits dans la mesure où l'avènement du streaming et des réseaux sociaux a transformé les modes de découvrabilité des artistes émergents et régionaux.

Il est ensuite demandé si des besoins en formation sur les droits d'auteur sont remontés.

Florian Auvinet (Grand Bureau) explique que ce n'est pas spécifiquement remonté. Le travail mené jusqu'ici concerne encore peu la formation. Le travail va s'étoffer.

**Sébastien Guerrier (CGT)** explique que le département du Puy-de-Dôme a supprimé l'aide de soutien à la musique enregistrée, et que, derrière, tout a changé. Cela questionne sur la manière dont on envisage l'avenir. Tout le secteur est fragilisé. On est dépendant de plateformes et cela a un coût. Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer.

**Débat : « Etat des lieux et perspectives des politiques culturelles en 2025 »**

Après la présentation des travaux du COREPS, un débat est ouvert autour du thème suivant : « **Etat des lieux et perspectives des politiques culturelles en 2025** »

**Valère Bertrand (SYNAVI)** prend la parole. Il conteste la présentation du budget régional, considérant qu'il est en baisse concernant le spectacle vivant. Il ajoute les éléments suivants.

« Vous nous aviez conseillé, il y a deux ou trois ans, de regarder le mécénat et d'agir sur l'angle de l'économie mixte. Vous anticipiez par là le tassement des financements publics. Je rappelle que les financements publics, c'est de l'argent qui provient de l'intérêt général. Le mécénat, ce sont des financements qui proviennent de l'intérêt privé. Donc, certaines organisations qui sont adhérentes du SYNAVI se sont penchées sur la question. On se rend compte qu'il y a un très fort différentiel entre les institutions culturelles et les structures indépendantes. Les institutions culturelles n'ont pas de mal à en mettre en place un réseau de partenaires. Pour les structures indépendantes, c'est beaucoup plus délicat. Alors, bien sûr, il y a les fondations, la fondation Carasso, d'autres... On aurait réellement besoin de vous pour accompagner les structures indépendantes dans la recherche de mécénat. Voilà, ça me semble quelque chose de très important, étant donné qu'il y a certes un fonds de soutien qui va être à 25, peut-être 40 millions d'euros, mais on entend aussi parler de 50 millions en moins sur la culture. Une question annexe et qui rappelle ce qu'on disait sur la marge artistique : quand Sophie Zeller est venue à Lyon présenter le plan Mieux produire mieux diffuser, on a eu les chiffres après de la répartition de ces financements au niveau régional : plus de 80% de ces financements sont allés sur les institutions culturelles. Et en plus, sans véritable fléchage de ces financements sur la création. Je pointe ici un paradoxe qui consiste à dire, émancipez-vous un peu de nous, et en même temps, le déficit d'accompagnement du secteur indépendant.

Autre élément que le SYNAVI revendique, c'est un moratoire sur les prix de l'énergie. Je rappelle que l'augmentation des prix de l'énergie est très dommageable à toutes les structures, qu'elles soient institutionnelles ou indépendantes, mais sur les structures indépendantes, c'est énorme. Vous citez la MC2 tout à l'heure. Mais le budget de la MC2, de tête, c'est 12 millions d'euros. 1,5 million sur l'artistique, 10,5 millions sur le fonctionnement. Or, pour toutes les structures indépendantes, sur des lieux, c'est 60% sur le fonctionnement, 40% sur l'artistique. Et quand on parle de compagnies, c'est l'inverse. C'est 40% sur le fonctionnement et 60% sur l'artistique. Donc si on veut vraiment soutenir l'artistique, il faut soutenir le secteur indépendant. Voilà. Merci à vous ».

### **Sophie Rotkopf (Région Auvergne-Rhône-Alpes)**

« Le budget de la région concernant la culture n'a pas bougé d'un euro depuis 2021. Vous pouvez consulter tous les documents légaux publiés et officiels, il n'y a pas eu un euro en moins sur la culture. Il y a eu des arbitrages, il y a eu des rééquilibrages, il y a eu une volonté que j'assume, que j'affirme, que j'ai redonnée dans mon discours introductif, une volonté de mailler le territoire, une volonté d'accompagner et d'aller au plus près des 8 millions d'habitants de la région. A ce sujet, un partenariat dont j'avais déjà parlé l'année dernière, avec l'Opéra de Lyon, a démarré hier soir à Saint-Germain-des-Fossés, un opéra de petite forme qui s'est produit hier soir, qui se reproduit ce soir à Saint-Germain-des-Fossés, au plus près des habitants, et qui sera la semaine prochaine à Moulins, et qui sera dans 8 autres communes de la région, dans un camion qui permet d'aller au plus près des habitants, là où il n'y a pas de salle de spectacle.

De la même façon que la ministre et le ministère et le gouvernement mènent ces politiques avec ces arbitrages et ces choix, j'assume les choix qui sont faits par la Région et qui sont ceux-là, le "aller vers", "aller au plus près". On parlait tout à l'heure de transition écologique, on le sait, il y a évidemment le déplacement des artistes. On parlait tout à l'heure des festivals. Un festival de musique internationale, évidemment, aura un impact carbone bien plus fort en faisant venir des artistes internationaux de l'étranger que quand on fait un petit festival local avec des artistes locaux. Mais l'impact carbone le plus fort, c'est celui des publics qui se déplacent. Et on imagine bien que les habitants de Saint-Germain-des-Fossé, quand ils vont se déplacer à l'Opéra de Lyon, je ne parle même pas de la fatigue, du temps humain que ça prend, ont en plus un impact carbone. C'est une politique qui est parfaitement assumée. Et vous pouvez aller vérifier, il n'y a pas un seul centime qui échappe à la culture, à l'euro près, et le budget est entièrement dépensé et exécuté ».

### **Marc Drouet (DRAC)**

« J'ai plusieurs réponses à apporter. La première sur le mécénat. Effectivement, on peut vous accompagner. Je parle et je continue à parler du mécénat parce que c'est effectivement une opportunité pour le secteur de la culture. C'est inégal selon les secteurs de la culture. C'est vrai que c'est plus ancré dans le monde des musées où on a beaucoup de mécènes, ce qui n'est pas simple d'ailleurs. Vous savez que, et heureusement, dans les grands lieux, il y a aussi des comités d'éthique pour regarder avec qui on travaille, parce que quelquefois, derrière le mécénat, il peut y avoir tout un tas de choses, des gens qui ont intérêt à mécéner, et pas forcément des institutions culturelles qui ont intérêt à être mécénées par tel ou tel groupe ou représentant d'entreprise, mais c'est important. Le mécénat, c'est aussi un retour fiscal pour celui qui accompagne, c'est aussi une intervention publique, c'est pour ça que je l'encourage, et on pourra regarder dans le contexte économique de l'année, de

quelle manière est-ce qu'on peut mieux le soutenir, et, j'ai bien entendu le message, plutôt en direction des indépendants.

Le deuxième sujet sur MPMD. Je n'étais pas à la réunion aux Subsistances en présence de Sophie Zeller. Je vous propose donc de lui poser directement la question. Pour l'avenir, je suggère de déconcentrer MPMD de faire confiance aux conseillers de la DRAC. C'était un très bon dispositif et je ne doute pas des qualités de nos collègues de la DGCA mais ce travail doit se faire au plus près des territoires, et en fonction des dynamiques et des engagements de nos partenaires des collectivités territoriales.

Les débats sur l'ordre de marche et le disponible artistique c'est un sujet, c'est pour ça qu'on s'en est emparé. C'est difficile de comparer un label avec les missions qu'on lui impose et une structure indépendante qui a un partenariat mais qui n'a pas des missions qui lui sont imposées. Cela étant, ça ne règle pas toute la question, et il est vrai que nous ne nous satisfaisons pas du ratio qu'on constate, comme vous, entre le théâtre en ordre de marche et le disponible artistique. C'est pour ça qu'on a travaillé à la MC2 et que l'on va continuer à observer ensemble les évolutions qui sont faites. J'ai oublié de citer la métropole de Grenoble qui est aussi un partenaire de la MC2. Il faut voir comment on peut rétablir effectivement un meilleur équilibre entre le disponible artistique et le théâtre en ordre de marche. C'est une vraie question. Cela étant, et vous le savez aussi, c'est une discussion qu'il faut avoir également avec les personnels de ces structures. Donc c'est un sujet très complexe et il ne s'agit pas de mettre en cause, mais de poser la question, d'être attentif et de regarder, comme ça a été le cas avec ces évolutions à la MC2 qui paraissent peut-être anecdotiques, mais dont la somme permet cette année d'augmenter le nombre de levers de rideaux ».

**Sébastien Guerrier** prend ensuite la parole pour la **CGT Spectacle**.

« D'abord, sur la politique générale au niveau de l'État, on est inquiets. On est inquiets parce qu'on a vu des amendements au Sénat qui prévoient quand même des baisses de budget. Alors on espère que les arbitrages seront gagnés par la ministre. Mais on est inquiet.

On est aussi inquiet sur sa manière de nous avoir présenté les choses, notamment sur le rapport à la ruralité. Pour l'instant, on ne voit rien venir de cette affaire. Ce sont des effets d'annonce.

Discutons donc de ce qu'on a et pas de ce qu'on n'a pas. Discutons de nos politiques culturelles telles qu'elles sont menées aujourd'hui et essayons ensemble d'y voir plus clair. Je pense que ça serait une des missions du COREPS qu'on aimerait voir mises en œuvre. J'ai écouté les discours que vous avez faits et je suis quand même relativement d'accord avec vous sur le discours. Donc maintenant, ce que j'aimerais bien qu'on arrive à faire, c'est qu'on regarde si notre discours, il est cohérent avec les politiques qui sont vraiment menées avec l'argent public. C'est ça qui m'intéresse. Et depuis trois ans qu'on travaille ensemble, je n'ai pas d'éléments qui me permettent de penser que les discours qu'on tient sont cohérents avec ce qui se passe sur le terrain. Je n'ai pas d'éléments de votre part qui me permettent de pouvoir le penser. J'ai plutôt même des éléments qui m'amènent à penser le contraire. On avait dit au départ qu'on essaierait de se donner des éléments budgétaires, etc. pour pouvoir analyser les politiques publiques. On nous a expliqué que c'était public, qu'on avait qu'à fouiller dans les 3000 pages des procès-verbaux qui existent dans les différentes institutions, ça ne nous est pas possible, on n'a pas la capacité logistique de faire ça, et on ne nous a pas donné, en tout cas les collectivités locales, pour l'instant, ne nous ont pas donné d'éléments probants qui nous permettent de mieux travailler sur ces questions, c'est très dommage.

Donc on aimerait pouvoir faire le bilan d'un certain nombre de politiques publiques qui ont été mises en place avec vous. On aimerait aussi que, quand on donne une orientation politique avec laquelle on est d'accord, par exemple le fait qu'il y ait des inégalités de financement de la culture entre les lieux ruraux et les territoires urbains, le constat qu'on fait, nous aussi, on aimerait bien pouvoir faire le bilan des choses qui sont mises en place. Par exemple, sur la Région, le dispositif Scènes en territoire, qui a démarré suite à des coupes budgétaires sur une grande partie du secteur. Ces coupes, de notre point de vue, n'ont pas été compensées budgétairement par ce dispositif, le dispositif s'était même doté d'une enveloppe qui à notre avis n'est pas dépensée. En tout cas, on a du mal à comprendre comment ça a été distribué. On a aussi du mal à comprendre pourquoi dans les demandes des budgets qui ont été faits par ces collectivités locales, le budget total n'a pas été honoré alors que l'enveloppe n'est pas dépensée. On vous avait alerté à l'époque de la mise en place de ce dispositif, d'un certain nombre de problèmes dans le dispositif, c'est pour ça qu'on aimerait pouvoir en faire le bilan, alors on espère que ça sera dans le groupe politiques publiques, à un moment, une discussion autour du bilan de ce dispositif et des retours d'expérience qu'on a, nous, sur le terrain, des gens qui ont bénéficié de cette subvention, et qui, par ailleurs, sont très contents de pouvoir en bénéficier, parce que c'est important, ça... Ça augmente le budget d'un certain nombre de saisons culturelles du milieu rural, mais par contre, du coup, toutes les structures qui n'ont pas de trésorerie, déjà parce qu'elles vont payer sur bilan, donc on parle du milieu rural, donc des endroits où il n'y a pas de structuration culturelle, parfois, il n'y a rien, donc elles paient sur bilan, je veux dire, il y a plein de structures qui ne peuvent pas se le permettre, donc ça n'est pas possible, donc il faudrait imaginer quelque chose d'autre pour ces structures-là, parce qu'on est en milieu rural.

La structuration que vous demandez, c'est très peu de compagnies qui bénéficient de ce dispositif, alors on ne sait pas qui l'a demandé, qui a été refusé, qui l'a, donc ça serait bien d'avoir des éléments là-dessus. En tout cas, beaucoup de saisons de Communautés de communes ont réussi à avoir cette subvention, mais là où ils sont déjà structurés. C'est-à-dire que ça ne permet pas la structuration. Et C'est bien ça notre problème par rapport au milieu rural, c'est qu'on a besoin que le dispositif culturel se structure dans les milieux ruraux. On a besoin que ça reste. Donc les subventions qui sont d'une année sur une année et qui ne permettent pas de pérenniser, ça nous semble compliqué. Le fait d'envoyer les opérateurs, les grands opérateurs, dans les milieux ruraux, ça nous semble être une très bonne idée aussi, mais il faut que ça s'appuie sur quelque chose de pérenne, parce que sinon c'est la politique de l'offre. On ne fait pas une politique culturelle avec de l'offre culturelle. Et de notre point de vue, beaucoup des subventions publiques sont utilisées pour faire une politique de l'offre et pas du tout une politique structurante. Alors, ça nous ennuie un peu.

Prenons maintenant des grands thèmes politiques. On aimerait savoir où en est l'emploi sur les territoires, on aimerait savoir où en sont les inégalités entre les hommes et les femmes, on aimerait savoir où en sont les perspectives sur l'écologie. Prenons des thèmes comme ça et essayons de voir comment ils sont déclinés dans nos politiques publiques. Et du coup, faisons des choses simples, c'est-à-dire que les égalités hommes-femmes, quand est-ce que les subventions sont attribuées en fonction du nombre de femmes sur les plateaux artistiques ? On veut limiter les problèmes de transport, les problèmes de carburant, et bien alors regardons dans les fichiers de subventions ce qui fait la différence entre des gens qui vont programmer les groupes qui viennent de moins loin, qui vont programmer plus localement pour que les publics fassent moins de distance et du coup favorisent les artistes locaux. Je participe à des festivals qui ont mis en place des choses éco-responsables. Ils n'ont eu aucune



augmentation de leurs subventions parce qu'ils ont mis en place des choses-là. Parce que ça ne fait pas partie des critères. Or, si ça ne fait pas partie des critères, je ne comprends pas pourquoi ça fait partie de nos discours de politique générale.

Ce qui nous interpelle, évidemment c'est quand 500 000 euros sont distribués pour un spectacle, pour la promotion d'un spectacle, qui joue trois fois à Clermont-Ferrand et trois fois à Lyon. Ce n'est pas cohérent non plus avec la politique de redistribution sur les territoires. Et puis je ne vois pas le tourisme que ça va nous apporter. Il y a quand même des politiques qui sont étranges.

On est très inquiets de la censure politique de tous les élus, de toutes les collectivités J'ai des retours de manifestations culturelles dans lesquelles je participe, des retours d'élus locaux, des retours d'élus qui font des réflexions sur le contenu artistique de ce qui est proposé, en décidant à notre place. Parce que même sur les EAC, j'ai des réunions de préparation EAC, où on nous demande, de faire attention à ce qu'on va faire politiquement. Qu'est-ce qui se passe dans ce pays sur l'ingérence politique des financeurs sur le contenu artistique ? Je suis très inquiet sur cette musique-là qui est en train d'arriver.

On ne comprend pas non plus pourquoi la Région n'est toujours pas adhérente au GIP Café Culture et pourquoi les collectivités locales ne s'emparent pas plus de ces financements du FONPEPS. Le FONPEPS est un financement très vertueux qui permet d'aider à la rémunération, de travailler contre le travail illégal partout sur le territoire, de favoriser les petits commerces dans les milieux ruraux qui font venir des artistes. Maintenant, il y a un nouveau fonds pour aider les comités des fêtes, tout un tas de petites organisations sur les territoires. Je ne comprends pas pourquoi les collectivités locales n'adhèrent pas en masse là-dessus.

Pour finir, je vais vous parler de la précarité dans nos métiers. Parce qu'une réponse possible concernant l'augmentation du nombre d'intermittents, aujourd'hui, ce qu'on voit dans les chiffres de l'emploi, c'est une baisse des contrats à durée indéterminée. J'espère qu'ils ne sont pas remplacés par des intermittents. On se rappelle tous qu'en 2003, on a eu un mouvement. Et ce qui en a été relevé de ce mouvement-là, quand on l'a fait, c'est qu'il y avait ce qu'on appelle des « permittents », c'est-à-dire des structures pérennes qui, au lieu d'embaucher des gens en CDI, embauchaient des intermittents. Et du coup, il y a eu toute une campagne pour resalarier ces gens-là dans les structures. J'espère qu'on n'est pas en train de vivre le mouvement inverse.

Concernant les métiers artistiques les créations sont moins diffusées. L'émergence est moins diffusée. Voilà. J'espère que nos structures et nos structures qui emploient des gens en CDI ne sont pas en train de se précariser. Je pense qu'on va vivre une baisse de l'emploi dans les années qui viennent. Concernant toujours la précarité des artistes, il faut reparler de l'accord du 27 octobre, parce que ça ne passe pas. Moi, par exemple, je suis papa depuis deux mois. Le fait de ne pas avoir d'heures de compensées sur les congés paternité, c'est plus possible. Le fait que les artistes ne prennent jamais leurs arrêts maladie, ce n'est pas possible. On est dans un écosystème où on a construit des droits sociaux. Il y a beaucoup de gens ici qui ont des CDI, je veux dire, et donc du coup, ce sont des actifs. Il n'est pas normal que nos structures employeuses et que aussi les gens qui financent ne poussent pas plus que ça pour que ces choses-là avancent. Cette précarité, nous, on la vit. Nos contrats ne sont pas renouvelables. On ne sait jamais si on va retravailler. On est dans une précarité constante tout le temps. On n'a pas de pérennité de l'emploi. On n'a pas d'augmentation de salaire ni de suivi de carrière dans nos métiers. Et moi, je trouve que beaucoup de gens n'ont été pas suffisamment audibles sur cet accord du 27 octobre et qu'on a besoin du soutien du milieu.

Je voudrais dire aussi que les artistes auteurs veulent aussi une instance régionale pour discuter de leurs problématiques. Il faut savoir que ce sont des gens qui ne bénéficient pas de l'intermittence du spectacle qui sont dans une précarité absolue. Ils ont des propositions à faire pour qu'il y ait des projets de loi qui soient mis en place, ils ont besoin d'une instance régionale aussi pour se réunir ensemble avec leur secteur professionnel ».

### **Marc Drouet (DRAC)**

« Beaucoup de choses ont été dites. J'ai la faiblesse de retenir que nous sommes d'accord sur les objectifs. On pourrait diverger sur les objectifs. Or, on est d'accord sur les objectifs. Il faut définir des indicateurs entre nous. Oui. Ce n'est pas facile, c'est un exercice auquel évidemment je suis confronté en permanence, et c'est vrai que dans le domaine de la culture, ce n'est pas facile de trouver le bon indicateur qui va permettre de suivre. Il y a eu la crise sanitaire. Je n'ai pas oublié l'effort considérable, sans équivalent dans toute l'Europe, du ministère de la Culture, de l'État en général, pour soutenir le secteur et pour lui permettre de dépasser cette crise sanitaire. Donc, il y a les mots, c'est vrai, mais il y a aussi quand même un peu les actes. Parce qu'on a répondu présent. L'État, les collectivités territoriales : le résultat, c'est que la France est parvenue à gérer les conséquences de la crise sanitaire pour le secteur culturel comme nulle part ailleurs dans le monde.

Maintenant, il y a d'autres crises qui s'annoncent. On a toujours les mêmes mots. Je ne vois pas pourquoi on n'aurait pas toujours les mêmes résultats. Les baisses, moi, je ne les connais pas. C'est bien d'être vigilant. Il faut être vigilant. Mais voilà, j'affronte les problèmes quand ils sont là. J'évite de les imaginer ou de me faire peur. Et puis je prends le cas par cas et raisonnablement parce qu'on a une feuille de route, je l'ai rappelé, on a une intention, on a une ministre qui se bat sur le budget. Moi, j'attends de savoir quel sera le budget et comment on va articuler tout ça.

Le rural. Oui, on est très présents, je remercie les équipes de la DRAC, je remercie Jacqueline Broll et l'ensemble de son pôle. Au quotidien, les agents de la DRAC sont auprès des habitants, des élus locaux, vous pourrez en témoigner si vous le souhaitez, il y a des conventions qui se mettent en place, avec les labels, mais pas uniquement. Des propositions qui correspondent non pas à une offre descendante, mais qui répondent à un constat qui a été fait, qui est partagé avec les habitants, avec les élus, avec les services, avec les artistes qui travaillent sur cette base.

Il y a des propositions culturelles de toute nature qui consistent à faire en sorte qu'il existe des enceintes où des artistes et des œuvres d'artistes qui peuvent rencontrer les publics. C'est ça notre priorité. Alors comment est-ce que, encore une fois, on prend des indicateurs pour le quantifier ? Ce n'est pas évident. Quand on parvient à avoir une exposition avec un artiste, avec des œuvres d'artistes vivants ou morts, etc., et des publics qui viennent, qui sont bousculés, qui sont interrogés, qui aiment ou qui n'aiment pas, parce que c'est leur liberté, c'est aussi une contribution à un des objectifs que l'on a, qui est pour nous de contribuer à la construction du jugement esthétique de chacun, en tout lieu. Mais comment est-ce que je le quantifie ?

On a une autre priorité, la lutte contre les VHSS. C'est évidemment une priorité, c'est évidemment quelque chose qu'on a de nouveau reporté parmi nos priorités. Notre objectif, c'est que le phénomène soit mieux en mieux connu. Mais je ne sais pas quel indicateur retenir. Je suis un petit peu prudent. Ce que je sais, c'est effectivement que l'objectif, c'est que ce genre de comportement n'existe plus. Ça, c'est entendu. Mais ce n'est pas si simple : si en améliorant la connaissance du phénomène j'augmente le nombre de signalements et de plaintes, ce sera satisfaisant. Mais si je prends le nombre de

signalements comme indicateur, est-ce que cela ne créera pas l'illusion que le phénomène augmente alors qu'en fait il est mieux connu et mieux pris en charge et combattu ? je m'interroge et je suis preneur de propositions d'indicateurs.

Sur la liberté de création, c'est pareil, on a des discours. Bon, c'est déjà bien, on pourrait ne même pas avoir de discours. A chaque fois que j'ai été saisi, je suis intervenu. Et à chaque fois, pour m'opposer à toute restriction de la liberté de création. Poura ller plus loin, la ministre nous demande cette année de désigner dans chacune des DRAC un correspondant identifié pour recevoir les signalements. Et je continuerai à me faire des inimitiés avec des gens à qui j'irai expliquer ce que c'est que la liberté de création et le cadre dans lequel cette liberté de création doit s'exercer dans le pays. Je n'ai pas de souci par rapport à ça. Même dans les projets EAC, je me suis opposé à des injonctions, des demandes d'encadrement de la liberté de création qui étaient faites par certains, Je suis complètement d'accord avec vous, ça n'est pas acceptable, et je m'y suis opposé systématiquement.

Sur le sujet des intermittents, on est vigilants. Je veux des explications. Je souhaite comprendre. Et je vous pose la question à vous. Et je cherche à comprendre, je n'ignore pas non plus le fait, et je ne le juge pas, que certains intermittents n'ont pas envie, forcément, de s'inscrire dans la durée avec telle ou telle compagnie, telle ou telle structure, parce qu'ils considèrent que, comme ça, ils pourront mieux créer. C'est aussi leur liberté. L'important, c'est que le régime, - il a été reconduit, la ministre s'est battue et l'a obtenu- remplisse également les objectifs qu'on lui a fixés.

Je débute l'année avec sérénité et en entendant en tant que DRAC des instructions claires de la part de ma ministre, des moyens qui doivent être confirmés. Après, chaque année, on a des sujets en gestion. Chaque année, on a des projets auxquels on avait pensé en début d'année qui avancent moins vite que d'autres, d'autres qui avancent plus vite. On formule des propositions d'équilibre en cours de gestion et en général, et toujours à la fin de l'année, on est à l'équilibre sur la dépense de l'argent qui nous avait été délégué et sur l'essentiel des priorités qui nous avaient été confiées. Je confirme que ce sera le cas cette année.

### **Sophie Rotkopf (Région Auvergne-Rhône-Alpes)**

Je vais démarrer par les points sur lesquels on est d'accord, il y en a quelques-uns, notamment, vous avez rebondi sur l'opéra itinérant, mais surtout le hors-les-murs que peuvent faire des structures culturelles, notamment métropolitaines, j'y suis bien évidemment plus que favorable. Aujourd'hui, concernant l'opéra, on est sur une expérimentation. Ma volonté, évidemment, ce n'est pas d'avoir fait tout ça pour rien. Pour l'instant, les voyants sont au vert puisque les dates se remplissent vraiment très rapidement et on est, en tout cas sur les dates les plus proches, quasiment à trois quarts de réservation, en sachant que c'est en général sur ce genre d'événement souvent des réservations à la dernière minute et que donc il y aura, à mon avis, de toute façon un grand succès. Donc oui, j'ai vraiment envie de donner les moyens à ces structures pour continuer à aller vers les publics.

Mettre des critères en place, je suis d'accord. Je suis d'accord, mais il y a quand même un écueil à éviter. C'est qu'à un moment, trop de critères, d'abord on ne sait plus quoi en faire, et ensuite comment est-ce qu'on les gère ? Je m'explique. On va mettre un critère, par exemple, je parlais tout à l'heure de l'indice carbone, et vous avez raison, il y a des festivals, il y a des structures qui y travaillent. J'ai rencontré hier un directeur d'un gros festival qui me dit, quand on fait venir quelqu'un, de loin, il ne vient pas pour rien, on l'emmène sur les territoires pour faire de la médiation, de l'EAC, des spectacles dans des lycées, des spectacles dans des écoles, etc. On ne peut tous que s'en réjouir et dire

qu'effectivement c'est ce qu'il faut faire. Est-ce qu'il faut critériser et mettre des bonus et des malus à ceux qui le font et qui ne le font pas ? Je ne suis pas sûre. Qu'est-ce qu'on dit à ceux qui ne le font pas pour diverses raisons ? Est-ce qu'il faut aller derrière analyser les raisons ? Il ne faut pas non plus qu'on rentre dans des usines à gaz, parce que si les critères sont devenus trop compliqués ou trop serrés, les dispositifs ne sont plus accessibles, il faut que ce soit humainement acceptable à déposer et à instruire. Et après, qu'est-ce qu'on en fait ? C'est bien de mettre des critères, mais derrière, qu'est-ce qu'on en fait ? On met des malus ? Moi, si on me dit, les bons élèves, ils ont un bonus, et puis on enlève une partie de la subvention à ceux qui le font moins bien, comment est-ce qu'on va aider, après, ceux qui le font moins bien à faire mieux, si on leur enlève des subventions ?

Pour l'aspect spécifique sur les violences faites aux femmes, les violences sexuelles et sexistes, à chaque fois que j'ai été alertée sur une structure sur laquelle il y avait des problèmes, mon approche elle est simple, c'est dans un premier temps, suspension de la subvention, et j'attends de voir s'il y a confirmation ou pas. Après, est-ce qu'il faut mettre un critère là-dessus ? Pour le coup, vraiment, je crois qu'avec le COREPS, on a peut-être un coup à jouer et réfléchir à aller plus loin.

On parlait tout à l'heure du fonds festival. Ce n'est pas un nouveau fonds festival qui a été voté au mois de décembre à la région. C'est un assouplissement des critères. Je suis allée dans le sens de ce qui m'était demandé, notamment par l'opposition. On a diminué le plancher, parce que pour un petit festival, quand déjà on a 10 000 euros de budget, c'est déjà énorme. Et il y a un certain nombre de festivals qu'on n'accompagnait pas justement pour ça. En revanche, il y a un critère que je ne bougerai pas, c'est le minimum de journées. Un festival d'une journée, c'est un événement, ce n'est pas un festival. Je pense que là-dessus, on est d'accord, ce n'est pas aberrant. Le fonds festival, c'est un marqueur fort de la politique que je porte à la Région. Mais je l'assume là aussi complètement, j'en suis même très fière. Cette année, on va frôler les 6 millions d'euros sur les festivals. On accompagne plus de 500 festivals dans la région. Je n'ai pas le compte exact parce qu'on a plus de 5000 lignes de subvention et les comptes entre les nouveaux festivals, ceux qui arrêtent et ceux qui ne demandent pas de subvention, ce n'est pas toujours simple non plus à suivre. On fera un bilan, on en fait régulièrement. On a quasiment doublé en quelques années ce fonds festival. Ça aussi, ça compte quand on veut mailler les territoires, les rééquilibrer.

Vous parlez d'aider la structuration de toutes les institutions culturelles de la ruralité. Je suis d'accord. Bien sûr que je suis d'accord. Et quand on a des nouvelles subventions, des nouvelles demandes, on les étudie, on en discute. Un exemple : je suis sollicitée par le théâtre de Tarare, dans le Rhône, qui voudrait décrocher de label scène régionale. Il n'y avait pas de subvention régionale s'agissant d'un théâtre municipal. Je me suis mise à peu près à mi-chemin entre ce que pourrait obtenir une scène régionale et zéro. On a commencé avec 15 000 euros pour les amener à se structurer, pour arriver à rentrer dans les critères d'une scène régionale. Et là, pour le coup, c'est vrai qu'il y a des critères sur lesquels je ne veux pas revenir, parce qu'il faut quand même un minimum aussi de critères cohérents. L'ouverture de la scène régionale aux compagnies régionales, ça paraît évident, mais il faut le mettre en place. Je ne veux pas abaisser les critères pour avoir plus de scènes régionales. Je veux que les théâtres qui le demandent grandissent. Pour grandir, il faut les aider. Donc on leur a donné une subvention. Peut-être qu'il leur faudra 2, 3, 4 ans pour arriver à rentrer dans les critères. Mais ils finiront par y arriver parce qu'ils le veulent.

On n'est peut-être pas bon partout, mais je crois qu'il faut quand même reconnaître cette volonté que je porte de mailler le territoire, d'aller vers les publics, d'accompagner évidemment tous les

acteurs, évidemment les labels nationaux. On est toujours en partenariat avec l'État, avec les communes et bien souvent les métropoles. On est bien tous d'accord qu'on a besoin de ces grosses structures parce qu'on n'a qu'un opéra à Lyon, dans la région. On a une seule maison de la danse, mais derrière, elle rayonne dans toutes les régions et on en a besoin. On ne peut pas avoir que des petites structures et il faut évidemment les accompagner. Il faut accompagner les structures aussi à la hauteur de ce qu'elles sont.

C'est la même chose sur les festivals. On accompagne aussi en fonction de l'ambition du festival. Il y a des raisons. D'abord de rayonnement. Il y a le festival local qui est porté par un village ou par une association qui rayonne très localement avec un petit budget. Honnêtement, au pourcentage, je vais toujours plus fort sur un petit budget que sur un gros, quand on regarde la globalité. Il y a toujours moins, on parlait tout à l'heure du public-privé, il y a toujours moins de privés sur un petit que sur un gros. Évidemment, même l'épicier du coin parfois va donner un petit billet pour aider le festival hyper local. Je ne parle pas de la Foire de la Saucisse qui a été évoquée tout à l'heure par le groupe. Je parle vraiment d'un festival culturel, quelle que soit sa thématique. J'essaie même la plupart du temps que la région soit le premier financeur à côté de la commune sur ces festivals. Parce que c'est le rôle, à mon avis, de la Région. Mais sur des festivals à rayonnement national ou international, oui, les budgets sont énormes, et oui, on les accompagne en valeur absolue beaucoup plus, et en pourcentage, beaucoup moins. Donc il faut nuancer tout cela.

Juste un dernier point. J'ai entendu parler de plein de choses. Il y a un point, une question qu'on aborde trop peu et qui me tient à cœur, c'est le handicap et l'accueil dans les festivals, dans les structures culturelles. Nous, on a un label H+, qui accompagne les structures qui font un vrai travail là-dessus. Ça fait aussi partie des politiques culturelles qu'il faut qu'on porte, parce que quand on veut l'équité territoriale et l'accès à la culture de tous les habitants, il faut aussi inclure les handicaps, et tous les handicaps, pas que les handicaps moteurs.

**Yves Dumoulin, pour la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture.**

Je suis le maire d'une commune rurale de 2500 habitants, dans l'Ain. Je suis aussi vice-président à la culture dans la communauté de communes, Dombes-Saône-Vallée. Je fais partie du COREPS et je représente la FNCC. Tous ces débats m'intéressent beaucoup. Je voudrais simplement faire peut-être un état des lieux de ce qui s'est passé dans mon village depuis, disons, une dizaine d'années, où, en effet, il y a eu un développement culturel, une bonne dynamique associative. C'est à partir de là qu'on a pu développer pas mal d'événements. Je prends par exemple un festival de jazz qui a maintenant une grosse notoriété. On a organisé aussi un festival un peu plus art de la rue, une grande kermesse culturelle, avec beaucoup de théâtres, de chansons. On a également un nouveau festival de musique électronique accueilli pour la première fois l'année dernière, 600 jeunes sont venus, ça s'est très bien passé. On accueille également une biennale d'art contemporain depuis une dizaine d'années.

Je voudrais quand même témoigner très factuellement sur le fait que, en effet, nous sommes de plus en plus aidés par la collectivité. C'est vrai qu'il a fallu montrer qu'on était capable, mais une fois qu'on a su montrer notre savoir-faire, on a été aidé par le département, par l'intercommunalité bien sûr, et par la Région, qui a aussi augmenté ses aides. Et on en est très heureux. Donc ça nous pousse à continuer, bien sûr, à évoluer. On essaie également de développer des choses dans le cadre de l'intercommunalité. Je pense notamment qu'il y a peut-être aussi des choses à faire pour installer l'art dans l'espace public. Je voudrais quand même avoir une vision un peu optimiste, même si je sais en

effet qu'il y a beaucoup de choses à développer. Je pense en effet qu'il faut que les collectivités, leur rôle, c'est aussi d'aider à la création artistique.

Moi, j'avais commencé à dresser un inventaire sur l'ensemble du territoire pour savoir quels étaient les artistes du territoire. On a été très surpris : il y avait des chanteurs de l'opéra de Lyon et plein d'artistes. Je crois que c'est ces festivals-là, comme ceux que je monte, qu'il faut aider, plus que des gros festivals qui vont faire venir des vedettes. Par exemple j'ai vu le festival de Pérouges, où il y avait, vous savez, les vieilles Canaille par exemple, je me disais, est-ce que c'est vraiment le rôle d'une collectivité d'aller aider des festivals pour finalement financer les villas à Los Angeles ? C'est pour dire que la création artistique doit vraiment être éveillée.

Et puis je voudrais dire un petit mot aussi sur le mécénat culturel parce que nous ça fonctionne très bien. Et moi, au début du festival de jazz, j'étais allé voir des entreprises qui étaient un peu décalées sur le village, et j'étais allé voir pour créer un partenariat, finalement ça a très bien fonctionné. On est arrivé à créer un petit club d'entreprises, moi je dis que c'est nos petits rotary clubs à nous. Ce n'est pas des grosses sommes, mais on a une trentaine d'entreprises qui donnent entre 1000 et 2000, 3000 euros, et finalement tout ça, ça nous aide beaucoup, et finalement ça représente plus de 30% de nos recettes de festival. Et c'est vrai pour le jazz, c'est vrai pour la biennale d'art contemporain.

C'était juste un témoignage pour dire qu'en effet il y a des choses à faire, des choses à développer, mais pour moi, j'ai quand même une vision positive, optimiste, et il faut s'aider aussi, il faut aussi y aller soi-même. Il ne faut pas tout attendre du système. Merci.

#### **François Descoeur (AMRF / AMF)**

Je suis maire d'une commune rurale dans le Cantal, Anglard de Salers. Je représente l'AMRF au COREPS. Je m'occupe beaucoup de l'AMRF, je suis administrateur national. Avant de commencer je tiens à préciser que le COREPS Auvergne-Rhône-Alpes est quand même un des COREPS qui marche le mieux. Nous, nous avons une vision nationale où nous regardons régulièrement ce qui se passe dans les autres COREPS. On s'aperçoit que le COREPS est très bien parti au début et marche plutôt bien. La preuve ce matin, c'est qu'on a quand même aussi des interventions intéressantes et des travaux qui ont été intéressants, faits l'année dernière et l'année d'avant. Je voulais quand même apporter ça, c'est le petit côté optimiste aussi de la chose, parce qu'on critique toujours ce qui se fait, là ce n'est pas le cas du tout. Concernant les communes rurales, je pense qu'il y a une occasion à saisir avec le plan ruralité porté par le ministère de la Culture. D'autant plus que dans notre cas, la DRAC et le Conseil Régional sont très à l'écoute des élus ruraux, et c'est important pour pouvoir monter des opérations. Je partage par ailleurs l'optimisme de mon collègue Yves Dumoulin. Je suis élu depuis 30 ans, je suis maire depuis 30 ans, je vous garantis qu'il y a 30 ans, ce n'était pas comme ça la culture dans le monde rural. Aujourd'hui, on a la chance d'avoir quand même des partenaires, des collaborateurs avec lesquels construire des choses.

#### **Marine Dardant-Pennaforte (USEP-SV) :**

Je représente l'USEP Spectacle Vivant. Nous sommes un regroupement de plusieurs syndicats d'employeurs. Nous avons entendu une introduction qui nous dit que le budget ne va pas bouger sur 2025. C'est une excellente nouvelle mais j'en suis très étonnée. Nous avons une grosse inquiétude sur les aides aux équipes artistiques, aux lieux et aux réseaux. Je vais donner un exemple des problèmes administratifs et techniques auxquels nous sommes confrontés. En juin dernier aurait dû avoir lieu une délibération pour les aides aux équipes artistiques pour une enveloppe de 710 000 euros. Celle-ci n'est

pas passée en juin mais en octobre. Il y a un certain nombre d'équipes qui ont reçu des courriels pendant l'été. C'est très bien, on a pu être rassurés sur le fait qu'elles allaient recevoir des financements. Mais finalement l'enveloppe finale qui a été votée était de 588 000 euros soit une baisse de près de 20% de l'enveloppe globale. Et puis il y a eu la commission de décembre, sur laquelle nous avons essentiellement les informations de l'opposition, nous n'avons accès à aucun budget. Les délibérations sont très difficiles à décrypter. On ne peut pas nous dire qu'on a des budgets, on n'a pas les budgets. Lors de la commission de décembre, Mme Sophie Rotkopf ici présente, a annoncé une baisse sur la ligne fléchée sur sport, culture et vie associative de 2,5 millions d'euros. Et puis à ce moment-là, cette commission a donné sa priorité sur les Jeux Olympiques et les grands projets patrimoniaux. Il ne s'agit pas d'opposer la création et le patrimoine. La création fait le patrimoine. S'il n'y a pas de création, demain il n'y aura plus de patrimoine. Joris Mathieu, je me plais à le citer parce qu'il parle d'archéologue du futur, je trouve que c'est très juste pour dire qu'effectivement, nous pourrions être confrontés à une absence d'une strate de l'histoire de notre époque si on ne soutient plus aujourd'hui la création.

Je vais terminer mon propos sur la question de la transparence en matière d'attribution des subventions. La Région, dans les différents dispositifs qu'elle a, a un fonds, qui s'appelle le Fonds d'intervention culturelle, le FIC. L'opposition est fatiguée, donc elle a arrêté de se battre pour savoir comment marchait ce fonds. Mais ça nous inquiète, ça nous inquiète beaucoup, parce qu'il continue d'être alimenté, mais on ne connaît pas les modalités d'attribution.

On est très heureux d'entendre que le budget va être sanctuarisé, mais quid des arbitrages ? On a besoin de savoir comment le budget est réparti entre la création, le spectacle, le patrimoine. Et effectivement, les questions posées sur le dispositif Cultures en territoire, c'est très questionnant. Tant mieux si on ne met pas trop de critères, évidemment. Mais on nous demande des comptes, c'est normal, c'est de l'argent public, on doit tous en rendre. Mais on a besoin de précision. Ça fait très longtemps qu'on le demande, depuis que le COREPS est né. On se félicite d'avoir un COREPS opérant, qui fonctionne vraiment, et grâce à tout le monde, et à ceux et celles qui sont là aujourd'hui.

#### **Marine Berthet (Profedim / France Festivals)**

Pour compléter concernant la Région, on demande aussi plus de visibilité sur les plannings de passage en commission. Autant pour les équipes que pour les lieux. Je crois que c'est très important qu'il y ait un planning et qu'il soit respecté. Et je reviens ici sur la Région, sur le mécénat : on a parlé du mécénat tout à l'heure avec la DRAC. Je pense aussi que la Région peut nous aider, nous les équipes indépendantes, sur le mécénat, puisqu'il y a un tissu économique qui est soutenu par la Région.

Côté DRAC, nous notons bien ce plan d'urgence qui va arriver. Nous conservons cependant beaucoup d'inquiétudes, on sera très vigilants, malgré les plans d'urgence, sur la consolidation du budget. Nous voulons redire que le plan MPMD serait plus pertinent si construit au plus près des territoires.

Dernière chose, vous avez parlé tout à l'heure de l'alternance et de l'apprentissage comme une priorité aussi au niveau de l'État. On est très inquiets à cause de la suppression des aides. Je pense qu'il va y avoir de là un gros effet sur le secteur culturel qui s'est beaucoup, beaucoup mobilisé sur l'apprentissage grâce à cette aide. Pourquoi ne pas faire une exception culturelle là-dessus ?

#### **Fanny Dechenaud (AFDAS) :**

Je me permets d'intervenir, il n'y a pas de suppression d'aide à l'apprentissage, le projet de décret est passé dans les mains du ministère du Travail. Il va arriver incessamment. L'aide va baisser de 6 000 à 5 000 euros.

**Sophie Rotkopf (Région)**

Alors oui, je le rappelle, le budget culturel de la région est sanctuarisé depuis 2021. Cela a été confirmé encore hier. J'étais en conférence de presse avec le président qui l'a confirmé. Concernant les problèmes techniques et administratifs, il y a parfois des décalages, qui ne sont ni du fait des agents ni de mon fait. Pour cette année, on va vraiment essayer de tenir le calendrier qu'on donne à chaque fois. Je sais que c'est important pour vous et vous l'avez souligné, quand on a un problème technique comme celui-là, on essaye au fur et à mesure d'envoyer un maximum de courriers pour qu'il y ait un maximum de personnes informées. Concernant l'appel à projets il s'agit d'une erreur administrative. Ce n'est pas que l'enveloppe a baissé, c'est lié au fait que vous aviez un fichier brut dans la première version et un fichier qui était instruit dans la deuxième. Cela explique la différence entre les deux sommes.

Pour le mécénat, je veux bien qu'on en parle. Je n'ai aucune idée de comment nous pouvons concrètement vous aider. Il y a des territoires en Auvergne qui sont vraiment des fers de lance du mécénat. Je pense notamment au FRAC Auvergne, qui a plus de 30% de son budget qui est dû au mécénat. C'est du travail de longue haleine, c'est du démarchage. Dites-moi comment est-ce qu'on peut vous aider. On essaiera de mettre ça en place. C'est l'intérêt de tout le monde d'avoir du financement public et du financement privé. Il faut qu'on soit quand même très clair.

Malheureusement, l'argent public ne va pas en grandissant. Les budgets tirent de partout, donc oui, il va falloir mixer les budgets, par sécurité aussi pour les structures, parce que quand on ne compte que sur un ou deux financeurs, ça ne tient pas.

**Céline Coutable (Grand Bureau)**

Je suis co-présidente de Grand Bureau, le réseau de musique actuelle en Auvergne-Rhône-Alpes. Parmi les trois missions de Grand Bureau on retrouve le soutien à la structuration des acteurs, la coopération entre acteurs, et enfin la concertation, en particulier avec l'État et les collectivités territoriales, dans l'objectif de coconstruire les politiques publiques. Au titre de cette concertation, sur la préconisation qui a été portée par le groupe musique enregistrée sur une nouvelle aide à la création sur la production enregistrée au niveau régional. Pensez-vous prendre en compte de cette proposition ? Enfin, du côté de l'État, on a cet outil qui est d'ailleurs partagé avec la Région, du contrat de filière : on aimerait savoir s'il est possible d'envisager que les aides transversales telles que Mieux Produire, Mieux Diffuser ou le plan ruralité associent les acteurs culturels pour garantir une vraie diversité dans les initiatives soutenues, que ces budgets puissent bien être diffusés sur l'ensemble de la filière.

**Sophie Rotkopf (Région)**

Concernant la filière phono, je m'y suis engagée, je n'ai qu'une parole. Donc il y aura un dispositif. J'ai reçu votre proposition au mois de novembre, il y a un peu de travail pour que le dispositif soit plus efficient que précédemment. Concernant le streaming, il faut avoir les clés, il faut aider les bons acteurs, il faut aider les acteurs locaux, il faut que l'aide soit efficace, donnée aux bonnes personnes, avec les bons critères, on y travaille. Ça sortira dans l'année. Je ne peux pas vous dire quand, parce que malheureusement, pour l'instant, je n'ai toujours pas de directeur de la culture.



**Marc Drouet (DRAC)**

Au sein des mesures que l'on met en place au contrat de filière, on peut mieux diffuser l'information sur les appels à projets auprès des partenaires sur l'ensemble du territoire. Et on peut en faire la promotion à l'occasion justement de ces contrats de territoire que l'on a avec les collectivités et pour inciter donc des acteurs qu'on n'aurait pas forcément rencontrés.